

**Communiqué de presse du 16 novembre 2017**

**Comment soutenir les enfants vivant dans des familles touchées par la violence domestique, l'addiction ou la maladie psychique ?  
– Un congrès national apporte des réponses**

**Consacré à la violence domestique, à la maladie psychique et à l'addiction des parents, le congrès qui s'est déroulé aujourd'hui à Bienne a donné lieu à des échanges variés entre les quelque 450 participants venus de toute la Suisse. Les conséquences pour les enfants et les possibilités de soutien pour les familles concernées ont été au centre de l'attention.**

« Je connaissais le vrai visage de ma mère, une maman gentille et aimante quand elle n'avait pas bu. Quand elle disjonctait et devenait méchante, c'était à cause de l'alcool... ». Cette phrase formulée par une jeune fille illustre bien la situation que vivent certains enfants de parents dépendants. Grandir avec des parents atteints de maladie psychique ou être exposés aux violences domestiques confronte aussi les enfants à des parents qui bien souvent ne sont pas disponibles émotionnellement, dont le comportement est imprévisible. La maladie psychique, l'addiction d'un parent et la violence domestique sont souvent liées. Ainsi, l'abus d'alcool joue un rôle dans 40 % des cas de violence domestique. Quand des pères ou des mères ne peuvent plus s'acquitter de leurs tâches éducatives et que cela a un impact sur le développement de leur enfant, un soutien extérieur est fondamental.

**Aider les enfants, mais comment ?**

Comment peut-on venir en aide aux enfants dans cette situation délicate ? Peut-on aider un enfant sans soutenir en même temps ses parents ? À l'inverse, est-il judicieux d'accompagner les parents sans se préoccuper de leurs enfants ? Le congrès qui s'est déroulé ce jour à Bienne a livré des réponses en faisant le point sur la situation des familles concernées, leurs besoins et les possibilités qui existent pour les soutenir. Ainsi, la professeure Claire Chamberland de Montréal a montré l'importance d'une meilleure collaboration entre les institutions pour les enfants et celles pour les adultes. Le congrès de Bienne donne l'impulsion à des échanges entre les professionnels de différents domaines.

## Un vif intérêt pour la question

Les conférences plénières données par des intervenants suisses et étrangers, la présentation de projets régionaux et cantonaux tirés de la pratique, une table ronde avec des responsables politiques et des partages d'expériences ont livré de nouvelles pistes et jeté un éclairage original sur cette thématique complexe. Organisé par Protection de l'enfance Suisse, Addiction Suisse, le Réseau Santé Psychique Suisse, Promotion Santé Suisse, Pro Mente Sana, l'Institut Kinderseele Schweiz et la Coordination romande des associations d'action pour la santé psychique, le congrès a fait salle comble avec 450 participants issus du social, de la santé et de l'éducation.

Toutes les présentations, de même que la liste des offres et projets exposés seront disponibles prochainement sur le site [www.kinderschutz.ch/fr](http://www.kinderschutz.ch/fr).

### Renseignements :

Corine Kibora

Porte-parole

[ckibora@addictionsuisse.ch](mailto:ckibora@addictionsuisse.ch)

Tél. : 021 321 29 75

